3^{ème} réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est Le mardi 12 octobre 2021 – 19 h Rencontre virtuelle

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente via la plateforme Zoom et invite les conseillers à se présenter à tour de rôle. La présidente rappelle que la rencontre est diffusée sur les réseaux sociaux.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES:

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Richard Gallant; Danny

Comeau; Ghislaine Foulem; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Guy Chiasson; Meggie McGraw.

Directrice générale : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences: Aucune absence

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 20, RÉSOLUTION 03-3

Le conseiller Robichaud propose Appuyé par le conseiller Gallant

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 12 octobre 2021.

Adoptée

- 4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour Aucun conflit n'est rapporté.
- 5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion CPAÉ

Ce forum n'a pas lieu en rencontre virtuelle.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à trois candidats qui se sont brillamment distingués :

- ♦ Monsieur Mathieu Hébert, conducteur d'autobus pour l'école Sœur Saint-Alexandre de Lamèque dont la candidature est soumise par la direction cette école. Monsieur Hébert est reconnu entre autres, pour sa personnalité généreuse et inclusive, sa capacité à relever les défis du quotidien et pour son implication dans son travail et sa communauté. Monsieur Hébert est une personne qui adore son travail, il est également attentionné, toujours prêt à donner de son temps et à poser une bonne action pour apporter du bonheur dans sa communauté.
- ◆ Madame Monique Landry, enseignante ressource à l'École Marie-Esther de Shippagan dont la candidature est soumise par la direction de cette école. Madame Landry est reconnue pour sa capacité à se réinventer, sa personnalité énergique et l'engouement dont elle fait preuve au quotidien dans son travail. Madame Landry est une enseignante à qui rien ne résiste grâce à sa grande volonté et son investissement, elle est l'instigatrice de plusieurs projets reconnus au sein de son école et de sa communauté. Elle contribue au rayonnement de son école, de ses élèves et de son district scolaire.
- ◆ Madame Joëlle Mallet, enseignante à l'école L'Envolée de Shippagan dont la candidature est soumise par la direction et la direction adjointe de cette école. Madame Mallet est reconnue pour sa grande implication et son engagement envers son école et ses élèves, elle est l'instigatrice du projet d'envergure de rénovation de la bibliothèque de son école qui lui a demandé de l'engagement tant personnel que professionnel et la capacité de mobiliser et coordonner de nombreux intervenants.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations et leur est très reconnaissant pour leur engagement envers les élèves et le personnel de ces écoles. Le Conseil est reconnaissant de pouvoir présenter du personnel si engagé au sein du DSFNE.

- **6.** Perfectionnement du Conseil Sans objet
- 7. Pour discussion ou décision du CED 7.1 Comité de travail

MOTION 21, RÉSOLUTION 03-7.1

Le conseiller Morais propose Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvée, telle que présentée, la constitution des comités de travail pour l'année 2021 - 2022.

Adoptée

7.2 Plan de travail du CED

MOTION 22, RÉSOLUTION 03-7.2

Le conseiller Robichaid propose Appuyé par la conseillère Malatais QUE soit approuvé, avec les changements apportés en réunion de travail du 12 octobre 2021, le plan de travail du CED pour l'année 2021 - 2022.

Adoptée

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 14 septembre 2021

MOTION 23, RÉSOLUTION 03-8.1

Le conseiller Chiasson propose Appuvé par le conseiller Morais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 14 septembre 2021.

Adoptée

8.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Mise à jour COVID-19

La présidente invite le directeur général a exposer la situation du DSFNE en période pandémique. Le directeur général explique que cette nouvelle année scolaire a été en premier lieu abordée comme un retour à la normale, mais malheureusement la propagation de la COVID-19 dans les écoles des districts scolaires est plus importante qu'espérée. Le directeur général mentionne que plusieurs courriels ont été envoyés au Conseil afin de les informer des écoles affectées par la situation sanitaire. Le directeur général passe en revue les mesures additionnelles recommandées par la santé publique et actuellement en application dans les écoles du DSFNE (port du masque, distanciation, etc.) afin d'éviter la transmission du virus à l'intérieur des établissements scolaires.

Le directeur général énonce les mesures récemment prises par le gouvernement d'imposer la vaccination obligatoire pour tout le personnel des districts scolaires d'ici le 19 novembre 2021. Il revient également sur l'annonce du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la disponibilité de tests rapide aux parents et aux enfants des écoles touchées par un cas positif afin de permettre un retour en classe plus rapide et sécuritaire. Le directeur général explique qu'actuellement une école est en période de test pour la mise en place de cette nouvelle mesure avant qu'elle ne soit étendue à toutes les écoles du DSFNE.

Le directeur général explique qu'il y a neuf écoles touchées par des cas positifs et que onze écoles sont affectées par ricochets dans les régions de Campbellton, Bathurst et Tracadie. Il informe le Conseil qu'en l'espace d'une semaine le nombre de cas a triplé dans les écoles du DSFNE ce qui correspond au tiers des établissements scolaires. Le directeur général s'attend à une croissance des difficultés au cours des prochaines semaines et cette situation est d'une grande complexité à gérer aussi bien par la mobilisation des écoles, de divers secteurs dont celui des apprentissages et de l'équipe cadre. Une réflexion est en cours sur une nouvelle stratégie avec l'ajout de personnes mobilisées pour la gestion de la pandémie.

Le Conseil s'interroge sur le déroulement des sessions de vaccination dans les écoles secondaires du district et le directeur général soutenu par le directeur des services administratifs et financiers informent le Conseil que les sessions de vaccination ont reçu un succès mitigé selon les régions d'accueil.

Le Conseil poursuit en questionnant l'impact sur le personnel du DSFNE de la nouvelle directive du gouvernement imposant la vaccination obligatoire. Le directeur général répond que cette annonce a provoqué l'accélération de la vaccination de certains employés, mais également une frustration chez les employés refusant le vaccin. Le directeur général rappelle qu'il manque actuellement du personnel dans nombreux secteurs au DSFNE et s'attends à ce que la situation soit difficile à l'approche de la date d'échéance donnée par le gouvernement.

9.2 Finalités du CED – Présentation du nouveau cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation (CIAI)

Le directeur général présente la refonte du cadre d'imputabilité et d'amélioration qui désormais s'intitule cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation. Ce nouveau cadre permet de définir les nouvelles finalités du CEDSFNE et de quelle manière le district souhaite les mettre en application dans les écoles.

Le directeur général attire l'attention des membres du Conseil sur la page intitulée « cueillette de données » donnant accès aux indicateurs mesurant la santé des écoles du district et permettant la création du profil d'école et du profil du district. Ces données seront récoltées sur une année, de manière à avoir un premier profil d'école pour la rentrée prochaine et une base afin d'évoluer sur les projets liés aux nouvelles finalités.

Le Conseil s'inquiète du livre blanc du ministre de l'Éducation qui pourrait compromettre la parution du CIAI. Le directeur général ne s'inquiète pas de cette éventualité notamment suite à la présentation du cadre auprès de quelques membres du cabinet du ministre qui a été apprécié en s'inscrivant dans le dynamisme que souhaite suivre le MEDPE.

Le directeur général précise que ce document est une ébauche, un comité créé pour déterminer la vision, les missions et les valeurs du district doit se rencontrer au mois d'octobre pour une parution du cadre officiel en novembre 2021, bien que la version ébauche soit disponible sur le site web du district.

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED 2021 – 2022

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport financier du CED au 30 septembre 2021. Sur un budget total de 150 256 \$, les dépenses encourues en date du 30 septembre se chiffrent à 38 153 \$ ce qui donne un solde de 112 103 \$ à cette date, tandis que l'année 2020-2021 les dépenses réelles étaient de 73 310 \$.

MOTION 24, RÉSOLUTION 03-10.1.1.1

Le conseiller Robichaud propose Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit déposé le rapport relatif au budget d'exploitation du CED 2021 – 2022. Adoptée

10.1.1.2 Distribution des fonds – PLOE 2021 – 2022

Le directeur des services administratifs et financiers présente un comparatif sur trois ans du rapport de répartition des fonds PLOE. Il détaille les différents postes de distribution des fonds, tels que : postes enseignants (1 075 165 \$), agents de développement communautaire (344 635 \$), formation secteur pédagogique (263 991 \$), soutien pédagogique aux écoles (85 000 \$), projets spéciaux (200 000 \$), place aux compétences (150 000 \$) et ayant-droits/francisation (88 210 \$), pour un montant total de 2 207 001 \$.

MOTION 25, RÉSOLUTION 03-10.1.1.2

La conseillère Mallais Comeau propose Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit déposé le rapport relatif à la distribution des fonds PLOE pour l'année 2021-2022.

Adoptée

10.1.1.3 Distribution des fonds – Écoles francophones 2021 – 2022

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport de distribution des fonds dans les écoles francophones (enveloppe égalitaire) au Conseil. Sur un budget total de 787 244 \$, 400 000 \$ sont alloués aux finalités du CEDSFNE dans lequel des fonds sont dédiés aux écoles, 248 115 \$ sont alloués aux postes enseignants, 99 129 \$ sont alloués au recrutement et à la rétention du personnel et 40 000 \$ sont alloués aux activités culturelles dans les écoles.

Le Conseil s'inquiète de la répartition de l'enveloppe égalitaire entre les districts scolaires au Nouveau-Brunswick et souhaite en connaître les détails. La présidente s'engage a porter ce point au prochain ordre du jour de la rencontre avec le ministère.

MOTION 26, RÉSOLUTION 03-10.1.1.3

La conseillère Hébert propose Appuyée par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit déposé le rapport relatif à la distribution des fonds pour les écoles francophones pour l'année 2021-2022.

Adoptée

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.1 – Style de gouverne

La présidente donne une brève interprétation de la politique indiquant que le Conseil adopte le style de gouvernance par politiques selon le modèle Carver et dirige ses réunions selon le Code Morin.

Il dirige, contrôle l'organisation à partir de ses politiques et il évalue son rendement et ses méthodes régulièrement à partir des politiques « Processus de gouverne » et celles reliées aux « Relations entre le Conseil et la direction générale ».

10.1.2.2 Politique 2.2 – Unité de contrôle

La présidente mentionne dans son interprétation que le Conseil dans son entité détient un pouvoir décisionnel qui peut mener à une instruction à la direction générale et non à titre individuel de ses membres.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente interroge les membres du Conseil s'il y a des questionnements sur le rapport de la présidente. La présidente précise que lors de la rencontre mensuelle avec le ministère, le sujet de la réforme sur la gouvernance de l'éducation a été abordé et le sous-ministre n'a pas rassuré les inquiétudes des Conseils.

Aucun commentaire n'est émis.

11.2 Correspondance

11.2.1 MACS-NB - Invitation à l'AGA 2021 du 27 octobre 2021 en mode virtuel

La présidente informe le Conseil de l'invitation reçue par les membres du Conseil de participer à l'AGA 2021 du 27 octobre 2021 du MACS-NB et d'informer l'assistante du directeur général de leur présence afin qu'elle fasse le suivi.

La présidente précise qu'elle sera présente à l'AGA, car elle préside l'assemblée.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

La présidente procède à un tour de table afin d'évaluer le déroulement de la réunion.

Les conseillers sont satisfaits du déroulement de la réunion et fiers d'avoir reconnu trois candidats dans le cadre du programme « Honneur au mérite ». La présidente poursuit en remerciant les conseillers de leur participation et de leur discipline durant la rencontre.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h09.

Ghislaine Foulem

Présidente

Marc Pelletier

Directeur général et secrétaire du Conseil